

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 30 avril 2025**

Communication n° 15/04.2025

Objet: déménagement du SEEP et du Seaux – CTC

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans la nuit du 28 au 29 juin 2020, un incendie a ravagé la déchèterie, causant la perte soudaine des locaux du Service de l'Environnement et des Espaces Publics (SEEP) ainsi que du Service des Eaux (Seaux).

Grâce à une réorganisation rapide, ces deux services ont pu être relogés dans l'ancien bâtiment de l'administration communale, ce qui leur a permis de poursuivre leurs activités dans de bonnes conditions pendant près de cinq ans.

C'est donc avec une certaine émotion et beaucoup de satisfaction que le personnel du SEEP et de Seaux a pu emménager, les 7 et 8 avril derniers, dans le nouveau bâtiment reconstruit sur le site même de l'ancienne déchèterie. Ce bâtiment porte désormais le nom de **Centre technique communal (CTC)**.

Les sociétés locales qui avaient été impactées par l'incendie et qui y stockaient du matériel seront prochainement contactées afin de préciser leurs besoins en surface de stockage. Cela nous permettra de leur attribuer les nouveaux box de manière adaptée, d'ici septembre 2025. D'autres sociétés, qui ont entre-temps manifesté leur intérêt, seront également sollicitées dans ce cadre.

La Municipalité

Saint-Prex, le 30 avril 2025/AG/nm – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Anouk Gäumann, municipale, au 079 229 29 72